

« On peut parler d'un scandale de la dioxine »

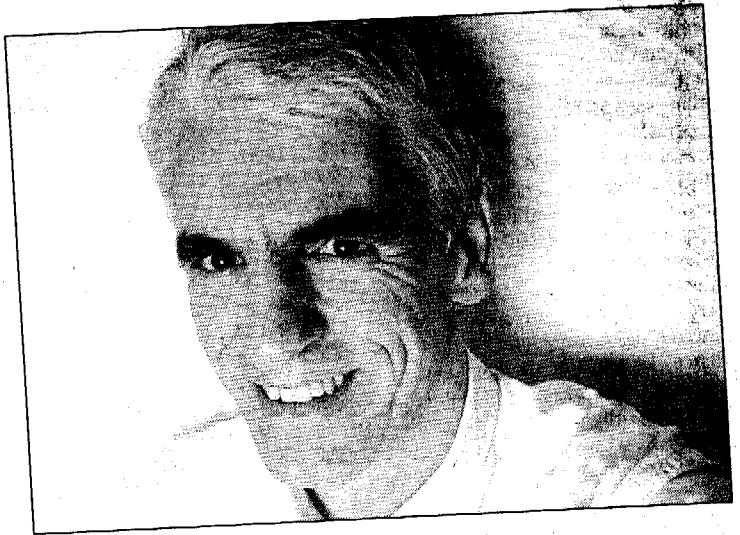
BOURGOIN-JALLIEU. Vincent Nouzille, participera à la conférence organisée mercredi par le groupe écologique et reviendra sur les résultats de son enquête sur les incinérateurs

Journaliste d'investigation, Vincent Nouzille n'hésite pas à s'attaquer aux sujets sensibles. Après avoir étudié les mafias corses, il se lance durant un an dans une enquête sur les polluants et la multiplication des risques de contamination. Dans "Les empoisonneurs" (éditions Fayard 2005), il consacre notamment plusieurs chapitres aux incinérateurs et aux risques auxquels s'exposent leurs riverains. Qu'est-ce qui a motivé le choix d'un tel sujet ?

« C'est un sujet tellement sous-traité ou mal traité par les médias. Je pense notamment à l'amiante. A-t-on retenu la leçon ? La réponse est non. Alors que la contamination ne cesse d'augmenter. Chaque année, on dénombre entre 10 000 et 20 000 cancers d'origine professionnelle sur 300 000 environ. Seulement 1 000 à 1 500 sont reconnus. Lors de mes recherches, j'ai rencontré un ouvrier d'Arkema à Jarrie, cela fait sept ans qui se bat pour faire reconnaître son cancer comme maladie professionnelle liée au benzène. Son employeur conteste devant les tribunaux. On voit là tout l'archaïsme du système de droits et de prévention. On sait aujourd'hui que si les liens directs entre certains cancers et la pollution urbaine ou les pesticides ne sont pas prouvés, les risques ne sont pas nuls. »

Vous avez enquêté sur les incinérateurs en France, que peut-on dire ?

« C'est un peu le même problème pour les deux millions de personnes qui vivent à proximité des incinérateurs en France. Si on prend le cas de Gilly-sur-Isère, toutes les études auront bien du mal à prouver que le cancer de telle ou de telle personne soit en lien avec l'incinérateur. Mais on sait par les expé-



Vincent Nouzille, journaliste d'investigation : « La France a longtemps été à la traîne au niveau européen, il faut maintenant qu'elle rattrape son retard et qu'elle fasse de la santé publique sa priorité ».

riences menées en laboratoire que la dioxine accroît le risque. La mobilisation des citoyens peut parfois surfer sur des psychoses, mais le système d'information en France est dans ce cas là à la limite du soviétique suprême. C'est un peu comme le nuage de Tchernobyl, on a voulu nous faire croire qu'il s'était arrêté juste avant la frontière française... Moi, je suis journaliste, je ne suis pas télécommandé. Je suis là pour expliquer et je peux dire qu'on peut parler d'un véritable scandale de la dioxine. »

Que pouvez-vous dire au sujet de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu ?

« Il n'y a qu'à visiter le site du ministère de l'Écologie qui publie tous les chiffres. L'usine d'incinération est restée longtemps hors normes. Comment mesurer ce qui

s'est passé jusqu'à présent ? La dernière loi entrée en vigueur le 28 décembre 2005 impose des normes de plus en plus sévères. Seront-elles appliquées ? Les deux analyses par an obligatoires sont-elles significatives ? La France a longtemps été à la traîne au niveau européen, il faut maintenant qu'elle rattrape son retard et qu'elle fasse de la santé publique sa priorité. »

Rassemblement
par Christelle CARMONA ■

Conférence le mercredi 18 janvier à 20 h 30 à la maison de quartier Pré-bénit. Seront aussi présents Thierry Billet (avocat dans le procès de Gilly-sur-Isère) et les représentants de la Clis de l'usine d'incinération. Renseignements au 04 74 43 97 07.